Société des musées québécois

L'interactivité au service de l'exposition : technologies et mode d'emploi

(Le multimédia et les interactifs en exposition)

(ACTIVITÉ DE FORMATION DU VOLET *ÇA N'ARRIVE QU'UNE FOIS!*)

Les expositions évoluent sans cesse pour répondre aux besoins du public en termes de divertissement. Les productions majeures des dernières années ont haussé les attentes du public qui s'attend souvent à ce qu'on le surprenne.

Quelles sont les étapes de conception d'un interactif? Qu'en est-il de la production? Quoi utiliser et dans quelles circonstances pour obtenir un impact maximal? Y a-t-il, maintenant, des technologies plus résistantes et moins coûteuses? Comment peut-on renouveler l'emploi de ces divers médias?

Cette formation tentera de donner des réponses à ces questions. Elle permettra aussi un temps de rencontre avec divers fournisseurs de produits spécialisés.

Au terme de cette formation, les participants auront eu l'occasion de travailler à la conception d'un interactif, d'en comprendre la production et de faire les bons choix d'équipements. Du plus simple au plus complexe, du plus coûteux au plus économique, les participants seront en mesure, au terme de cette formation, de choisir et de créer des utilisations optimales.

Objectifs

À la fin de l'activité de formation, les participants seront en mesure de :

- Identifier et participer au processus d'élaboration d'un interactif, à partir de sa conception;
- Reconnaître les spécificités des interactifs mécanique, multimédia et vidéo;
- Choisir la technologie appropriée à ses besoins et à ses moyens;
- Utiliser avec créativité l'audio-visuel, le multimédia ou l'interactif mécanique;
- Évaluer les coûts de production, d'installation et d'entretien d'un audio-visuel, d'un multimédia ou d'un interactif mécanique de qualité;
- Connaître les attentes des visiteurs en ce qui concerne l'utilisation de divers médias;
- Mettre en valeur la participation des interactifs dans l'atteinte des objectifs éducatifs et sociaux du musée.

L'interactivité au service de l'exposition : technologies et mode d'emploi

(ACTIVITÉ DE FORMATION DU VOLET *ÇA N'ARRIVE QU'UNE FOIS!*)

Clientèle visée	Chargés de projet, designers, techniciens.
Personnes-ressources	*Louise-Julie Bertrand, chef du développement et de la réalisation des expositions, Centre des sciences de Montréal* ***La conception*** *Diane Leboeuf, présidente, Sono Design* ***La production*** *Intégrateur de technologies* ***Les technologies***
Lieu	Centre des sciences de Montréal Quai King-Edward, Vieux-Port de Montréal Montréal
Dates	2 et 3 mars 2006
Date limite d'inscription	~~6 février 2006~~ **13 février 2006**
Coûts	65 $ Travailleurs autonomes et professionnels d'une organisation non-assujettie à la loi 90 175 $ Professionnels d'une organisation assujettie à la loi 90

Cette activité de formation est rendue possible grâce au Fonds multirégional d'Emploi-Québec. Les allocations de déplacement des participants sont financées par le Fonds multirégional d'Emploi-Québec.

Pour vous inscrire

♦

Anita Beaudoin, secrétaire

♦ Société des musées québécois ♦ c. p. 8888 ♦ succursale Centre-ville ♦ UQAM ♦ Montréal ♦Québec ♦ H3C 3P8 ♦Téléphone (514) 987-3264 ♦ Télécopieur (514) 987-3379 ♦

Courriel beaudoin.anita@smq.uqam.ca

Étant donné le succès anticipé de l'activité, nous limitons l'inscription à une seule personne par institution.

Fiche d'inscription
L'interactivité au service de l'exposition : technologies et mode d'emploi, 2 et 3 mars 2006

Prénom_____ Nom_____

Institution_____ Assujettie à la loi 90 ☐ Oui ☐ Non
(Masse salariale > ou = à 1 000 000 $)

Votre occupation_____ Travailleur autonome ☐
Salarié ☐

Adresse_____
numéro, rue, boulevard, avenue...(spécifier), no d'appartement, de bureau

Ville_____ Code postal_____

Téléphone ( )_____ Poste _____

Télécopieur ( )_____ Courriel_____

Chèque libellé_____ À facturer_____

Visa_____ Date expiration_____

MasterCard_____ Date expiration_____

S'il y a lieu Carte au nom de _____ Code de sécurité_____

Modalités d'inscription *Vous devez faire parvenir votre inscription par écrit, avec le paiement libellé à l'ordre de la Société des musées québécois, avant la date limite d'inscription le cas échéant.* ***À moins d'une annulation de l'activité, aucun remboursement ne sera effectué après la date limite d'inscription****. Les investissements que vous effectuez dans les activités de formation de la Société des musées québécois sont admissibles selon la loi 90 au programme de crédits d'impôt.*

Emploi Québec